

COMMISSION DU CODEX ALIMENTARIUS

F



Organisation des Nations Unies
pour l'alimentation
et l'agriculture



Organisation
mondiale de la Santé

Viale delle Terme di Caracalla, 00153 Rome, Italie - Tél: (+39) 06 57051 - Courrier électronique: codex@fao.org - www.codexalimentarius.org

Point 9 de l'ordre du jour

CX/AFRICA CRD10
Septembre 2022

PROGRAMME MIXTE FAO/OMS SUR LES NORMES ALIMENTAIRES COMITÉ FAO/OMS DE COORDINATION POUR L'AFRIQUE

Vingt-quatrième session

Session virtuelle

5, 6, 7, 8, 9 et 13 septembre 2022

PLAN DE COMMUNICATION DU CODEX – RAPPORT D'AVANCEMENT

(préparé par le Secrétariat du Codex)

1. INTRODUCTION

La vingt-troisième session du Comité FAO/OMS de coordination pour l'Afrique a reconnu l'intérêt des communications régionales du Codex et adopté un plan de travail régional dans le domaine de la communication 2020–2021¹ dans le but d'établir des voies de communication claires et de communiquer sur l'importance des normes du Codex dans la région. Ce plan se rapportait aux efforts déployés par la région pour soutenir la mise en œuvre de l'objectif 3 du Plan stratégique du Codex 2020–2025 « Accroître les effets en faisant en sorte que les normes du Codex soient reconnues et utilisées », en particulier l'objectif 3.1 « Faire mieux connaître les normes du Codex ». Le présent document met en évidence l'avancement de la mise en œuvre du plan de travail régional dans le domaine de la communication et propose que la région poursuive ses efforts dans ce sens.

2. RÉSUMÉ DE L'AVANCEMENT

Objectif 1 Établir des voies de communication claires

En marge de la vingt-troisième session du Comité FAO/OMS de coordination pour l'Afrique, le coordonnateur régional et les membres ont travaillé de concert pour créer un réseau de communication simple, informel, rapide et reposant sur WhatsApp. Utilisé depuis presque trois ans, cet outil complète les moyens de communication officiels du Codex (par exemple, Codex-L dont le Secrétariat du Codex se sert pour communiquer des informations à l'ensemble des Points de contact du Codex), et facilite la communication hebdomadaire, voire quotidienne, des informations auprès des membres de la région. À ce jour, environ les trois quarts des pays de la région comptent des délégués membres du groupe WhatsApp du Comité FAO/OMS de coordination pour l'Afrique. Étant donné son utilisation et son adoption massives, il est suggéré à tous les membres de s'assurer que leur Point de contact du Codex soit membre de ce groupe afin de poursuivre son développement en tant qu'outil de communication efficace pour la région du Comité FAO/OMS de coordination pour l'Afrique. Il est également important que les membres vérifient que les coordonnées officielles de leur Point de contact du Codex² sont à jour afin de recevoir les communications officielles du Secrétariat du Codex. Les nouvelles coordonnées peuvent être directement transmises à l'adresse codex@fao.org.

La vingt-troisième session du Comité FAO/OMS de coordination pour l'Afrique s'est fixé comme objectif, d'ici la session suivante, que 75 % des membres/observateurs sondés déclarent que l'actualité, l'accessibilité et la qualité des communications régionales du Codex soient « excellentes » ou « bonnes ». Pour faciliter la collecte des informations, une très courte enquête a été élaborée. Les membres sont encouragés à répondre à cette enquête à l'adresse suivante :

https://forms.office.com/pages/responsepage.aspx?id=aMQ6Frir0ESB_dnbFeOvInRhtW6DwUNCvUDYQmw_wNjUOUdKSEtPNINDMVZXUIINMDixOUNKVDdLMS4u

¹ REP20/AFRICA Annexe II

² Liste des Points de contact du Codex du Comité FAO/OMS de coordination pour l'Afrique : <https://www.fao.org/fao-who-codexalimentarius/committees/codex-regions/ccafrika/members/fr/>

Cela ne leur prendra que 2 ou 3 minutes, et les résultats seront communiqués lors du débat relatif au point 9 de l'ordre du jour.

Objectif 2 : Communiquer sur l'importance des normes du Codex dans la région

Les activités proposées dans le cadre de cet objectif concernaient principalement le partage d'informations en lien avec des exemples de réussite de la région, des récits qui illustrent les travaux sur la sécurité sanitaire des aliments, les normes ou les initiatives de renforcement des capacités dans la région, et les activités entreprises dans le cadre des projets du Fonds fiduciaire du Codex (FFC). Des efforts importants et louables ont été accomplis dans la région pour documenter et communiquer les activités au travers de la préparation de courts récits en ligne qui ont ensuite été publiés sur la page d'actualité du Comité FAO/OMS de coordination pour l'Afrique³ du site web du Codex. Il faut saluer pour cela le travail du coordonnateur lors de la mise en œuvre du plan de communication entre la vingt-troisième et la vingt-quatrième sessions du Comité FAO/OMS de coordination pour l'Afrique, ce qui a permis d'atteindre tous les objectifs fixés.

Depuis trois ans, la Journée internationale de la sécurité sanitaire des aliments incite fortement à sensibiliser à la sécurité sanitaire des aliments et à partager des informations concernant les initiatives nationales et régionales. Au moins dix pays de la région ont apporté leur témoignage pendant ces trois dernières années, et certains pays ont d'ailleurs contribué plusieurs fois. Cependant, chaque année, ce sont toujours les mêmes dix ou vingt pays⁴ qui sont actifs. Il serait donc bon que d'autres pays se servent de la Journée internationale de la sécurité sanitaire des aliments pour sensibiliser à la sécurité sanitaire des aliments et aux normes du Codex.

Vingt et un pays de la région ont bénéficié du FFC. Parmi eux, 17 pays ont partagé au moins un récit sur une initiative ou des progrès accomplis dans la région, certains en partageant même plusieurs. En outre, environ 50 % des pays de la région ont contribué à l'actualité du Codex sur la page web de la région. Les communications portant sur les initiatives régionales et sous-régionales ont aussi récemment augmenté, en particulier lorsqu'elles concernaient la formation et la sensibilisation au Codex, ce qui correspond non seulement à l'objectif 2, mais aussi à l'objectif 4 du Plan stratégique sur l'efficacité de la participation.

3. Conclusion et recommandations

Dans l'ensemble, la région a fait de bons progrès au niveau de sa communication depuis la vingt-troisième session du Comité FAO/OMS de coordination pour l'Afrique : environ la moitié de la région s'implique désormais dans la communication. La Journée internationale de la sécurité sanitaire des aliments, le Fonds fiduciaire du Codex et les efforts du coordonnateur régional ont été déterminants. Il est nécessaire de poursuivre ces efforts afin d'intégrer des communications sur toutes les initiatives et ainsi pérenniser la situation et amener d'autres membres de la région à partager leurs expériences.

Dans ce contexte, il est recommandé que la vingt-quatrième session du Comité FAO/OMS de coordination pour l'Afrique :

- renouvelle son engagement vis-à-vis du plan de communication, comme l'indique la mise à jour de l'Annexe 1 ;
- poursuive ses efforts remarquables pour établir un véritable réseau régional incluant les principaux acteurs du Codex dans la région ; et
- continue à communiquer et à promouvoir les efforts et les réussites en lien avec la sécurité sanitaire des aliments et l'élaboration des normes.

³ <https://www.fao.org/fao-who-codexalimentarius/committees/codex-regions/ccafrika/about/fr/>

⁴ Afrique du Sud, Angola, Bénin, Botswana, Burkina Faso, Cabo Verde, Ghana, Guinée, Kenya, Malawi, Maroc, Nigéria, République-Unie de Tanzanie, Rwanda, Sénégal, Soudan, Tchad, Zimbabwe

PROPOSITION DE PLAN TRAVAIL RÉGIONAL DANS LE DOMAINE DE LA COMMUNICATION 2022–2024

Le tableau présente les objectifs, les activités, les cibles et les indicateurs du Plan de travail régional dans le domaine de la communication du Comité FAO/OMS de coordination pour l'Afrique. Ces éléments découlent de l'objectif 3 du Plan stratégique du Codex 2020–2025 « Accroître les effets en faisant en sorte que les normes du Codex soient reconnues et utilisées », en particulier l'objectif 3.1 « Faire mieux connaître les normes du Codex ».

| Objectifs | Activités | Cibles | Indicateurs |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| 1. Renforcer et développer les voies de communication existantes, et établir d'autres voies claires, le cas échéant, pour des flux de travail spécifiques | <p>1.1. Renforcer et améliorer la circulation de l'information et les échanges entre les pays et le Secrétariat du Codex.</p> <p>1.2. Développer et renforcer les moyens de communication simples et rapides qui existent déjà (groupe WhatsApp régional).</p> | <ul style="list-style-type: none"> D'ici à la vingt-cinquième session du Comité FAO/OMS de coordination pour l'Afrique, 80 % des membres/observateurs interrogés déclarent que l'actualité, l'accessibilité et la qualité des communications régionales du Codex sont « excellentes » ou « bonnes ». | <p>Nombre de réponses à l'enquête indiquant que les communications régionales sont « excellentes » ou « bonnes ».</p> <p>2. Communiquer sur l'importance des normes du Codex dans la région.</p> |
| 2. Communiquer sur l'importance de l'engagement du Codex et de l'utilisation des normes dans la région | <p>2.1. Fournir chaque mois au Secrétariat du Codex des projets de récits en ligne qui illustrent les travaux sur la sécurité sanitaire des aliments, les normes ou les initiatives de renforcement des capacités dans la région.</p> <p>2.2. Promouvoir des exemples de réussite et des initiatives régionales, en collaboration avec le Secrétariat du Codex et la FAO/OMS.</p> <p>2.3 Travailler en concertation avec les pays bénéficiaires du Fonds fiduciaire du Codex dans la région, afin de communiquer à chaque étape des projets du Fonds.</p> | <ul style="list-style-type: none"> D'ici à la quarante-sixième session de la Commission, publier 10 articles sur des actualités qui concernent les pays de la région. D'ici à la vingt-cinquième session du Comité FAO/OMS de coordination pour l'Afrique, publier 24 articles sur des actualités qui concernent les pays de la région. D'ici à la vingt-cinquième session du Comité FAO/OMS de coordination pour l'Afrique, 50 % des pays de la région ont apporté une contribution aux nouvelles du Codex sur la page web régionale. | <p>Nombre de récits publiés par le Comité FAO/OMS de coordination pour l'Afrique.</p> <p>Nombre de pays qui ont contribué au moyen d'une publication.</p> |